

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Cet accusé de réception est délivré par la Direction générale des Finances publiques.

Vous avez déposé une demande, le 02/03/2022 à 18:33, qui a été enregistrée sous le numéro 1124735914.

Vous serez informé(e) du traitement de votre demande par un message envoyé à votre adresse électronique valerie.pidoux@orange.fr.

Nos services répondront à votre demande dans un délai d'environ 5 jours. Merci de ne pas la renouveler.

Vous pouvez suivre l'avancement du traitement de votre demande en consultant votre messagerie sécurisée, disponible dans votre espace particulier sur le site impots.gouv.fr.

Rappel de votre demande

ALEXANDRE VURBIER (identifiant 3025108806048)

Ma demande sur la taxe d'habitation ou la contribution à l'audiovisuel public

Bonjour madame, monsieur,

Je me permet de vous contacter car étant étudiant et n'ayant pas eu de revenus en 2020 et un avis d'impôt 2021 à 0€, je ne comprends pas pourquoi j'ai reçu une taxe d'habitation à payer sur un logement que j'occupais, 141 Rue d'Auxonne 21000 DIJON. Je n'avais également pas de télévision à cette adresse.

Dans l'attente de votre retour, Cordialement, Alexandre Vurbier

Pièce(s) jointe(s) fournie(s):

Retrouvez vos services compétents sur impots.gouv.fr dans votre espace particulier, rubrique "Consulter"/"Ma situation fiscale personnelle"/"Mes services compétents".

